



Contrôle Périodique du système d'arrêt de chute

DURÉE & TARIFS*

½ jour (4h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

8 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel appelé à contrôler périodiquement les systèmes d'arrêt de chute.

Animateur sécurité

PRÉREQUIS

- Aucun

*La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.

OBJECTIFS

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour :

- Connaitre les exigences techniques de la réglementation concernant les systèmes d'arrêt de chute
- Mettre en place une méthodologie de contrôle et effectuer les contrôles périodiques.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

Partie théorique :

- La classification des EPI
- Le contexte réglementaire
- Présentation d'un système d'arrêt de chute
- Exemple, lecture des étiquettes et notices
- Registre de sécurité (Document Unique)
- Apprentissage de la vérification
- Contrôle pratiques (Entretien et stockage)

Partie pratique sur chantier école :

- Contrôle et vérification de différents équipements
- Rédaction d'une fiche de contrôle

Évaluation

Évaluation sous forme de test pratique

Moyens

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Différents harnais, longes et connecteurs
- Remise d'un document stagiaire